

## CREYS-MÉPIEU

# Conseil municipal : aménagements extérieurs, école et patrimoine



*Les membres du conseil réunis le 2 octobre au soir, avec la secrétaire générale Aurore Moly-Bernin. Photo Séverine Poëte*

**Le conseil s'est tenu en mairie le 2 octobre en fin d'après-midi. Voici les dossiers abordés.**

### • Prévisions à moyen terme

Le maire a communiqué au conseil municipal que la situation actuelle commence à avoir des impacts financiers significatifs sur les collectivités locales : « À ce titre, le département de l'Isère maintient et respectera ses engagements auprès des communes mais ne prend pas pour l'instant de nouveaux engagements au-delà de 2027. »

### • Patrimoine naturel

La commune va adresser une demande au conservatoire des espaces naturels sensibles de l'Isère pour intégrer à l'Espace naturel sensible du marais des Luippes les dernières parcelles acquises afin de faciliter la gestion de l'entretien de la zone.

### • École primaire

Dans le cadre de l'apprentissage de la natation à l'école pour les CP, CE1, CE2, une convention va être signée avec la communauté de communes aux termes de laquelle celle-ci prendra en charge le transport des élèves. Il restera à charge pour Creys-Mépieu les cours de natation à raison de 10 séances du 23 mars au 20 juin 2026 pour un montant total de 1 760 €.

### • Aménagements

En ce qui concerne l'aménagement des espaces extérieurs, l'avant-projet est présenté au conseil municipal, avec notamment l'aménagement du parking de la salle omnisports. Cependant, le dossier n'avance pas aussi vite que souhaité. De nouvelles demandes seront formulées au cabinet d'études.

Pour le bâtiment industriel de la zone artisanale de Malville, au 110 rue de la Mole, le conseil municipal décide d'appliquer un loyer de 65 000 € annuel incluant la prise en charge par la commune du contrat d'entretien de génie climatique. Il restera à la charge des locataires l'entretien du système de sécurité incendie et du pont roulant.

Agenda. Mardi 11 novembre : cérémonie au monument aux morts de Creys. Jeudi 20 novembre à 18 h : prochain conseil. Lundi 8 décembre : feu d'artifice ou drones lumineux. Samedi 3 janvier 2026 à 18 h : vœux du maire à 18 h, salle omnisports.